



4.2. LA PETITE TAILLE À L'ORIGINE DE CERTAINES DIFFICULTÉS

UN FREIN À L'ACCÈS À DIVERS DISPOSITIFS DE PROFESSIONNALISATION ET D'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La taille des employeurs est un facteur qui pèse sur les comportements vis-à-vis de la formation et de la gestion du personnel. En général, les petites institutions ont moins de marge de manœuvre pour s'investir dans des activités « annexes » de leur cœur de métier (plus de difficultés pour remplacer un·e travailleur·se en formation, de désigner un conseiller·ère en prévention, une coordination pédagogique ou un·e référent·e formation, de bénéficier de personnel technique, de dégager du temps pour la gestion administrative...).

Les diverses études que nous avons effectuées montrent que :

- Les travailleur·ses de petites structures participent moins à la formation continue. De même, les petites structures développent moins fréquemment un plan de formation à l'intention de leurs travailleur·se·s. À l'inverse, plus la taille augmente, plus la participation augmente;
- Les petites organisations disposent moins souvent de personnel d'entretien ou de personnel technique pour les petits travaux (Laloy & Lodewick, 2014);
- Les petites structures ont plus de difficultés à appliquer les obligations légales en matière de bien-être au travail (De Backer, 2012).